

# L'alcoolisation adolescente : un problème de santé publique dans la presse quotidienne nationale ?

Audrey ARNOULT  
Elico – Lyon 2

**Résumé.** Si la consommation d'alcool n'est pas un comportement nouveau, l'alcoolisation adolescente n'est envisagée comme problématique que depuis peu. Suite à plusieurs alertes, les pouvoirs publics se sont saisis de cette urgence et l'alcoolisation adolescente est désormais considérée comme un problème de santé publique. Nous proposons une analyse des représentations médiatiques de ce sujet dans les discours de la presse quotidienne nationale (Le Monde, La Croix, Le Figaro, L'Humanité et Libération). A partir d'un corpus de 37 articles parus entre 1995 et 2009, nous voulons comprendre comment les journaux construisent (ou non) l'alcoolisation adolescente comme un problème de santé publique. Nous présentons les résultats de l'analyse quantitative de la couverture médiatique de cette thématique. Puis, nous interrogeons plus précisément le sens donné par les journaux à une conduite légale mais qui peut être dangereuse pour les adolescents.

**Mots-clés.** alcool, adolescence, discours, presse, représentation, santé

## Introduction

Cette communication s'appuie sur un travail de doctorat consacré à la médiatisation des troubles liés à l'adolescence dans la presse quotidienne nationale de 1995 et 2009. Nous avons travaillé sur différentes conduites (anorexie, suicide, consommation de drogues, usage d'alcool et troubles de l'adolescence en général) mais nous choisissons de nous focaliser ici sur la question de l'alcoolisation adolescente. En effet, si la consommation d'alcool n'est pas un comportement nouveau, l'alcoolisation adolescente n'est envisagée comme problématique que depuis peu. Les années 2000 ont donné lieu à un certain nombre de discours (médiatiques, médicaux et politiques) parfois alarmistes et, suite à plusieurs alertes<sup>1</sup>, les pouvoirs publics se sont saisis de cette question. Depuis juillet 2009, la vente d'alcool est interdite aux mineurs quels que soient les lieux et les modes de vente<sup>2</sup>. L'alcoolisation adolescente est donc considérée comme un problème de santé publique autrement dit - pour reprendre les termes de Didier Fassin - un problème « *qui concerne le bien-être d'une collectivité et relève d'une intervention collective* »<sup>3</sup>. Nous nous proposons une analyse des représentations médiatiques de l'alcoolisation adolescente dans les discours de la presse quotidienne nationale. A

---

<sup>1</sup> Notamment de la part de la Défenseure des enfants, Dominique Versini.

<sup>2</sup> Cette interdiction concernait auparavant les mineurs de moins de 16 ans.

<sup>3</sup> Fassin, D. (2008). *Faire de la santé publique*. Rennes : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, p. 29.

partir d'un corpus de 37 articles extraits du *Monde*, de *La Croix*, du *Figaro*, de *L'Humanité* et de *Libération*, nous tentons de comprendre comment les journaux construisent (ou non) l'alcoolisation adolescente comme un problème de santé publique. Pour répondre à ce questionnement, nous présentons à la fois des résultats quantitatifs et qualitatifs. L'objectif est de voir si nous trouvons, dans le détail des discours, des traces d'une construction de cette conduite comme problème de santé publique.

Concernant notre posture théorique, nous nous situons dans le système conceptuel constructiviste qui envisage les médias comme des acteurs sociaux qui mettent « *en lisibilité le monde social* »<sup>4</sup>. Leurs discours sont sous-tendus par des conceptions et des grilles d'intelligibilité qu'il nous faut interroger car elles ne sont pas neutres. En outre, les médias sont un acteur, parmi d'autres, de la configuration d'un problème public ; leurs discours s'insérant dans un ensemble de discours sociaux qu'ils viennent conforter ou infléchir.

Notre méthodologie articule une analyse quantitative et une étude qualitative. L'analyse quantitative a été réalisée à l'aide du logiciel Modalisa qui permet de traiter des articles ou des entretiens à partir d'une enquête créée par l'analyste. La grille d'enquête que nous avons élaborée nous a permis de coder l'intégralité du corpus de presse pour ensuite obtenir différents types de représentations graphiques et analyser, entre autres, l'évolution de la couverture médiatique de la consommation d'alcool à l'adolescence. L'analyse qualitative s'appuie à la fois sur la sémiotique narrative greimassienne<sup>5</sup> et l'analyse lexicale. Elle permet de caractériser de manière plus fine le traitement médiatique de cette conduite à risque.

Avant de présenter les résultats de nos analyses, nous revenons sur la façon dont la consommation d'alcool est devenu un problème de santé publique autrement dit comment cette conduite a été progressivement médicalisée. Nous poursuivons avec l'étude de la couverture médiatique de l'alcoolisation adolescente entre 1995 et 2009 et nous terminons par les principaux résultats de l'analyse qualitative.

## **L'alcoolisation adolescente, un problème de santé publique récent**

La consommation d'alcool est une conduite ancienne mais dont la signification a évolué. Il s'agit de revenir sur les différentes problématisations de cette conduite puisque, comme le rappellent Bernard Delforce et Jacques Noyer, une analyse des discours médiatiques ne peut faire l'impasse sur ce qui se passe avant la médiatisation - c'est-à-dire sur la mise en sens qui s'opère dans des arènes autres que médiatiques<sup>6</sup>. Comment la consommation d'alcool a-t-elle été progressivement médicalisée ? Comment a-t-elle été définie, à un moment donné, comme un problème de santé publique ? La notion de médicalisation est empruntée à Didier Fassin. Elle désigne l'appréhension médicale d'une conduite qui auparavant n'était pas envisagée comme telle. En outre, cette notion intègre une dimension collective et politique : la médicalisation repose sur le passage du singulier au collectif autrement dit le problème sort du secteur strictement médical pour être défini

---

<sup>4</sup> Delforce, B. (1996). La responsabilité sociale du journaliste : donner du sens. *Les cahiers du journalisme* (2). p. 28.

<sup>5</sup> Greimas, A.-J. (1983). *Du sens II : essais sémiotiques*. Paris : Le Seuil.

<sup>6</sup> Delforce, B & Noyer, J. (1999). Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale. *Etudes de communication* (22). p. 35-36.

comme relevant de la santé publique<sup>7</sup>. La consommation d'alcool est une pratique ancienne qui devient un problème social et politique au XIX<sup>ème</sup> siècle. Toutefois, son identification comme maladie, indépendamment de tout préjugé moral, est plus tardive et date de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Cette contextualisation historique - axée sur les problématisations clés dont a fait l'objet la consommation d'alcool - permet de comprendre de quelles représentations nous héritons pour penser l'alcoolisation adolescente. Nous pouvons distinguer quatre moments dans la problématique alcoolique :

### **L'émergence de l'alcoolisme au XIX<sup>ème</sup> siècle**

Lorsqu'on évoque l'émergence de l'alcoolisme au XIX<sup>ème</sup> siècle, il s'agit en réalité essentiellement de l'alcoolisme des classes populaires. Dans *La lutte antialcoolique en France depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle*<sup>8</sup>, Bertrand Dargelos analyse les différentes phases de constitution de ce problème et montre comment, dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, un ensemble de discours émanant des classes bourgeoises tend à stigmatiser la consommation d'alcool des classes populaires, pensées comme des classes dangereuses. En réalité, cette consommation n'est pas propre aux catégories populaires mais on ferme les yeux sur les pratiques bourgeoises<sup>9</sup>. Le néologisme « alcoolisme » naît à cette époque, sous la plume du suédois Magnus Huss (1848). Ce médecin considère l'alcoolisme comme une intoxication du sang par l'alcool, cette intoxication dégradant le système nerveux. En dépit de cette première approche scientifique, l'alcoolisme est considéré comme un vice durant tout le XIX<sup>ème</sup> siècle.

### **La politisation du sujet à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle**

Cette perspective moralisatrice, relayée par les discours hygiénistes, permet d'interpeller les élites politiques à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle : la lutte contre l'alcoolisme devient une cause nationale. Cette problématique rejoint celle de la dégénérescence<sup>10</sup> : il faut combattre l'alcoolisme qui est pensé comme l'une des causes principales de la folie entraînant la dégénérescence de la « race ». Ces théories sont diffusées par l'Académie de Médecine dans les années 1870. La première association nationale de lutte contre l'alcoolisme naît en 1872<sup>11</sup>. L'alcoolisme devient donc une question médicalisée et politique mais cette « croisade » ne concerne que les classes populaires. Cette lutte antialcoolique se concrétise par l'adoption de deux lois : celle du 23 janvier 1973 sur l'ivresse publique et celle du 7 janvier 1915 sur l'absinthe.

*La naissance de la maladie alcoolique dans les années 1950*

---

<sup>7</sup> Fassin, D. (1998). Avant-propos : les politiques de la médicalisation. In P. Aïach & D. Delanoë (dir.), *L'ère de la médicalisation*. Paris : Economica. p. 7-8.

<sup>8</sup> Dargelos, B. (2008). *La lutte antialcoolique en France depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle*. Paris : Dalloz.

<sup>9</sup> Dargelos cite les propos tenus par le directeur de l'école de médecine de Rouen en 1896. Celui-ci distingue l'alcoolisme des classes populaires de celui des élites : « *Le premier a une influence considérable au point de vue social, il menace d'une fin prochaine la société actuelle ; le second a surtout des conséquences individuelles qui ne pèsent que d'un poids moindre sur la destinée d'un pays* » (Dargelos, B. (2008). *La lutte antialcoolique en France depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle*. Paris : Dalloz. p. 60).

<sup>10</sup> Théorisée par Morel en 1857.

<sup>11</sup> Il s'agit de l'association française contre l'abus des boissons alcooliques.

Il faut attendre les années 1950 pour que la vision moralisatrice qui caractérise la fin du XIX<sup>ème</sup> et le début du XX<sup>ème</sup> siècle laisse place à une appréhension médicale du problème, dénuée de tout jugement. Cette nouvelle problématisation doit beaucoup aux écrits du médecin hongrois Jellinek puis du français Pierre Fouquet<sup>12</sup> qui envisagent l'alcoolisme comme une maladie à part entière. On passe d'une catégorisation de la consommation d'alcool en terme moral et réduite à une fraction de la population à une catégorisation médicale concernant toute la population. Plus récemment, en 1999, l'alcool est intégrée aux plans de prévention de la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie.

C'est donc un ensemble de discours et de pratiques, à la fois scientifiques et politiques, qui ouvre la voie à une re-problématisation de la question alcoolique dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. L'alcoolisme n'est plus l'ivrognerie des classes populaires, c'est une maladie que peut entraîner la consommation de n'importe quel alcool.

### **L'alcoolisation adolescente : une préoccupation récente**

Cette problématisation de la question alcoolique dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle concerne implicitement l'âge adulte. Pour reprendre les termes d'Annie Birraux (psychiatre et psychanalyste), « *l'hyperconsommation d'alcool de l'adolescent ne faisait pas problème de santé publique. Il était même d'usage qu'une ou deux ivresses témoignent de l'entrée du jeune dans la vie adulte, au détour du service militaire ou avant celui-ci* »<sup>13</sup>.

En 2007, Dominique Versini (défenseure des enfants) dénonce l'absence de prise en compte du *binge drinking* par les pouvoirs publics<sup>14</sup>. En février 2008, ces derniers annoncent la mise en place de différentes mesures visant à lutter contre l'alcoolisation massive des jeunes dans un plan intitulé « Santé des Jeunes ». Le 21 juillet 2009, l'interdiction de la vente d'alcool aux mineurs de moins de 18 ans se concrétise avec la promulgation de la loi « *portant réforme de l'hôpital, relative aux patients, à la santé et aux territoires* »<sup>15</sup>.

La consommation d'alcool a très tôt suscité l'attention des pouvoirs publics et peut en ce sens être considérée comme un problème de santé publique dès le XIX<sup>ème</sup> siècle. Toutefois, le regard porté sur cette conduite est particulièrement moralisateur et pas réellement médical. La seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle rompt avec cette problématisation mais la question de la consommation d'alcool à l'adolescence reste en marge de ces évolutions. Il faut attendre les années 90 pour prendre conscience que cette pratique sociale doit être encadrée car elle peut entraîner des usages nocifs. Pour faire le lien avec l'analyse des discours de presse, nous pouvons nous demander comment se traduit cette récente prise de conscience des pouvoirs publics dans la couverture médiatique que proposent les quotidiens nationaux : peut-on déceler un intérêt soudain de la presse pour ce sujet qui coïnciderait avec cette prise de conscience politique ?

---

<sup>12</sup> Il est considéré comme le premier alcoologue français.

<sup>13</sup> Birraux, A. (2007). Alcoolique, une identité. In P. Huerre & F. Marty (dir.), *Alcool et adolescence : jeunes en quête d'ivresse*. Paris : Albin Michel. p. 80-81.

<sup>14</sup> Défenseur des enfants. (2007). *Adolescents en souffrance : plaidoyer pour une véritable prise en charge*. <http://www.defenseurdesenfants.fr/pdf/RappThem2007.pdf>. p. 34.

<sup>15</sup> Elle relève l'âge légal de l'interdiction de la vente d'alcool à des mineurs de moins de 16 ans à 18 ans, quels que soient les lieux et les modes de vente.

## **L'alcool à l'adolescence : un sujet dont la couverture médiatique reste relativement faible**

Une analyse quantitative des articles publiés entre 1995 et 2009 permet d'éclairer la « *mise en visibilité* » de la consommation d'alcool à l'adolescence. Nous poursuivons avec une étude plus précise de la couverture médiatique de ce sujet dans chacun des quotidiens.

### **La « mise en visibilité » de la consommation d'alcool à l'adolescence**

Sur l'ensemble des articles publiés sur les troubles de l'adolescence dans la presse quotidienne nationale (soit 989 articles), 158 sont consacrés à l'alcool. Ce sujet arrive en 4<sup>ème</sup> position derrière le thème de la drogue, du suicide et des troubles de l'adolescence en général. Le volume de cette faible production discursive peut s'expliquer par le fait que, pendant longtemps, la question de l'alcool est restée associée à l'âge adulte. Si nous observons le nombre d'articles publiés par chaque quotidien, nous pouvons écrire que la « *mise en visibilité* » du sujet est assez similaire car il figure toujours parmi les cinq conduites les plus médiatisées. En effet, nous trouvons :

- 38 articles dans *La Croix* (sujet en 4<sup>ème</sup> position)
- 16 articles dans *Le Monde* (sujet en 5<sup>ème</sup> position)
- 47 articles dans *Le Figaro* (sujet en 2<sup>ème</sup> position)
- 32 articles dans *Libération* (sujet en 4<sup>ème</sup> position)
- et 24 articles dans *L'Humanité* (sujet en 3<sup>ème</sup> position)

Il n'y a donc pas d'écart majeur entre les quotidiens dans la « *mise en visibilité* » de ce sujet mais il est difficile d'aller plus loin dans l'analyse, un même nombre d'articles n'étant pas synonyme d'un traitement identique. Ce résultat nécessite donc une étude plus fine des différentes couvertures médiatiques et notamment de leur évolution.

### **L'évolution de la couverture médiatique de la consommation d'alcool dans la presse quotidienne nationale**

Il s'agit maintenant de voir si nous pouvons repérer dans la couverture médiatique que propose chaque quotidien des phases de médiatisation et s'il existe des événements qui seraient couverts par l'ensemble des journaux ; si oui, de quels types d'événements s'agit-il ? Nous souhaitons faire ici le lien avec la notion de médicalisation : la médiatisation d'événements scientifiques, médicaux et politiques constituerait la traduction médiatique de la médicalisation de cette conduite.

Avant d'étudier l'évolution de la couverture médiatique, il importe de fournir quelques éléments épidémiologiques relatifs à la consommation d'alcool chez les jeunes. Celle-ci se caractérise par sa précocité et l'augmentation des usages alors que la consommation globale en France tend à diminuer. La consommation régulière<sup>16</sup> concernerait 12% des adolescents de 17 ans et serait plus répandue chez les garçons. L'alcoolisation adolescente se caractérise également par de nouvelles pratiques telle que le *binge drinking* qui consiste à boire une quantité importante d'alcool le plus rapidement possible pour atteindre l'état d'ivresse. Dominique Versini insiste sur la spécificité de ce comportement : contrairement

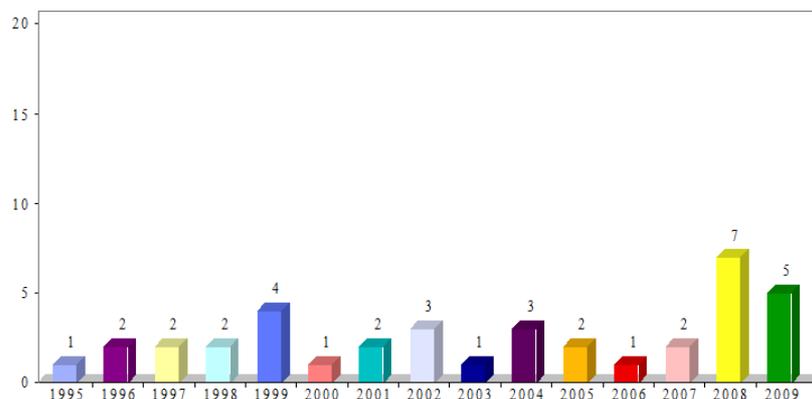
---

<sup>16</sup> La notion de consommation régulière désigne le fait d'avoir consommé au moins 10 fois dans les 30 jours précédant l'enquête.

aux générations précédentes qui utilisaient l'alcool pour faciliter la relation à l'autre, « désormais le héros est celui qui s'écroule le premier »<sup>17</sup> avec pour conséquences une augmentation des hospitalisations en urgence pour ivresse ou coma éthylique. Enfin, une consommation d'alcool répétée peut devenir pathogène même si la dépendance met des années à s'installer et ne concerne pas ou très peu les adolescents<sup>18</sup>.

Ces précisions apportées, observons maintenant la couverture médiatique de la consommation d'alcool dans les cinq quotidiens de notre corpus.

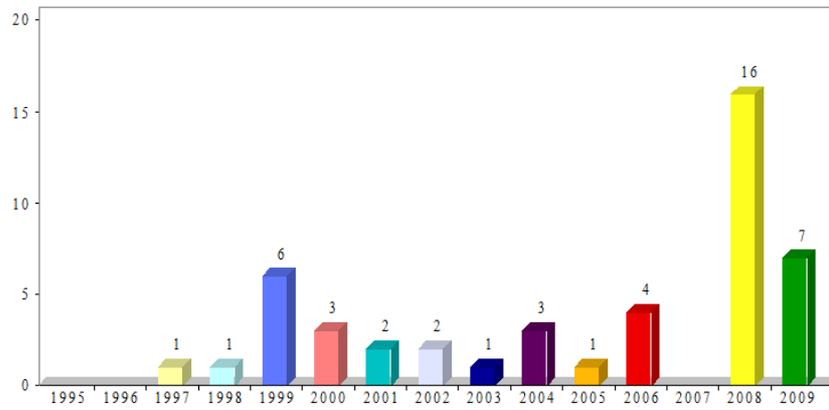
#### Répartition des articles sur la consommation d'alcool dans *La Croix*



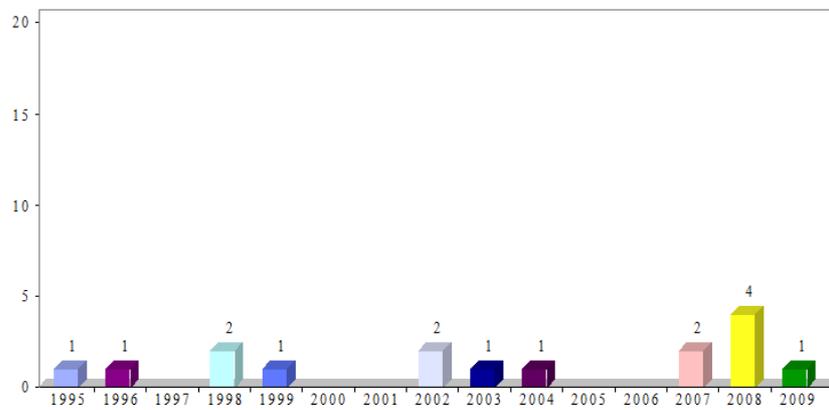
<sup>17</sup> Défenseure des enfants. (2007). *Adolescents en souffrance : plaidoyer pour une véritable prise en charge*. p. 32, <http://www.defenseurdesenfants.fr/pdf/RappThem2007.pdf>.

<sup>18</sup> Les études scientifiques montrent que les adultes pris en charge pour alcool-dépendance ont débuté leur consommation avant l'âge de 20 ans (Bailly, D. (2009). *Alcool, drogues chez les jeunes : agissons*. Paris : Odile Jacob. p. 52).

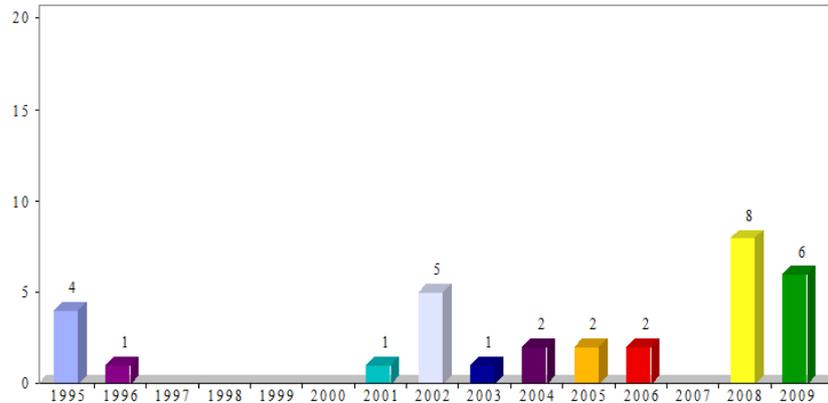
Répartition des articles sur la consommation d'alcool dans *Le Figaro*



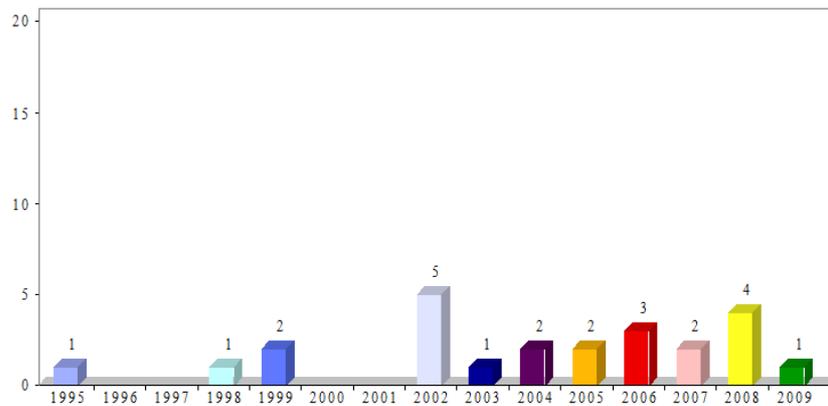
Répartition des articles sur la consommation d'alcool dans *Le Monde*



### Répartition des articles sur la consommation d'alcool dans *Libération*



### Répartition des articles sur la consommation d'alcool dans *L'Humanité*



De façon générale, nous pouvons noter l'irrégularité de ces cinq couvertures médiatiques. La production discursive est variable selon les journaux. Nous pensons que l'intégration de l'alcool dans les plans de prévention de la MILDt en 1999 se traduirait par une mise en visibilité du sujet plus importante mais ce n'est pas le cas. Cette initiative donne lieu à deux articles dans *La Croix* et *Le Figaro* mais ne marque pas un tournant majeur dans la structuration de l'information médiatique. Il n'y a donc pas de périodes distinctes dans la « mise en visibilité » de cette problématique dans les discours de presse.

Les graphiques montrent que l'année 2008 est l'année la plus « productive » mais elle ne constitue pas un réel pic médiatique au sens où les articles publiés ne sont pas forcément au même moment et n'abordent pas nécessairement le même

sujet. Les discours sont très hétérogènes dans leur thématique. Toutefois, nous pouvons distinguer des articles à tonalité scientifique (par exemple, des comptes-rendus d'enquêtes épidémiologiques) et des articles à caractère plus politique (comme l'annonce du plan « Santé des jeunes » en février 2008).

L'analyse quantitative montre que la presse quotidienne accorde peu de visibilité au sujet de l'alcoolisation adolescente : aucun pic événementiel n'est repérable et les mesures adoptées par les pouvoirs publics n'entraînent pas une augmentation de la production discursive. Au vu de ces résultats, nous pouvons nous interroger sur la façon dont l'alcoolisation adolescente est mise en discours par les journaux.

### **La « mise en lisibilité » de l'alcoolisation adolescente**

L'analyse qualitative des discours a été réalisée sur un corpus plus restreint, sélectionné selon les principes de systématisme et d'événementialité<sup>19</sup>. Les résultats portent sur un volume de 37 articles (8 dans *La Croix*, 3 dans *Le Monde*, 11 dans *Le Figaro*, 9 dans *Libération* et 6 dans *L'Humanité*). Nous étudions la « mise en lisibilité » de l'alcoolisation adolescente et plus précisément la façon dont les journaux construisent (ou non) ce problème comme un problème de santé publique en nous focalisant sur trois éléments : la désignation des adolescents et de leur consommation d'alcool, la représentation des pratiques adolescentes et la place accordée à la figure des pouvoirs publics.

### **La désignation des adolescents et de leur consommation d'alcool**

Tous les quotidiens désignent le sujet de la consommation d'alcool par des termes qui tendent à mettre à distance les représentations antérieures de l'alcoolique. Les journaux évoquent des « jeunes », des « adolescents », des « ados », des « jeunes gens », des « élèves » ou encore des « lycéen(ne)s ». Nous trouvons également des substantifs qui condensent la performance<sup>20</sup> tels que « buveurs » ou « consommateurs ».

Si aucune stigmatisation n'est perceptible dans les termes employés pour désigner le sujet de la consommation d'alcool, nous pouvons souligner que les quotidiens emploient fréquemment le mot « alcoolisme ». Or, dans une acception médicale, l'alcoolisme désigne une maladie qui traduit une dépendance physique et psychique à l'alcool. Celle-ci met plusieurs années à s'installer et n'« existe » donc pas à l'adolescence. Aux côtés du terme « alcoolisme », nous trouvons les mots « consommation », « ivresse », « binge drinking » et « alcoolisation », un lexique qui correspond aux distinctions établies par les épidémiologistes entre les différentes modalités de consommation.

Contrairement aux discours du XIX<sup>ème</sup> siècle, les journaux parlent d'« alcoolisme » mais n'envisagent pas cette conduite comme un fléau. L'expression « santé publique » apparaît à plusieurs reprises dans le corpus mais elle ne désigne pas le

---

<sup>19</sup> Le principe d'événementialité consiste à sélectionner les articles portant sur des événements politiques qui caractérisent la médicalisation de notre sujet ; celui de systématisme consiste à prendre 1 article sur 4 pour conserver une certaine représentativité tout en analysant un volume d'articles « raisonnable ».

<sup>20</sup> La performance est une phase de transformation. Elle consiste en un « faire-être » qui peut correspondre, dans notre corpus, à la consommation d'alcool chez les adolescents (Greimas, A.-J. (1983). *Du sens II : essais sémiotiques*. Paris : Le Seuil. p. 70)

problème de l'alcoolisation adolescente en lui-même<sup>21</sup>. En effet, elle est surtout employée pour qualifier les mesures relatives à la vente d'alcool aux mineurs. Par exemple, nous pouvons lire dans *La Croix* que « L'assemblée nationale a achevé dans la nuit de lundi à mardi l'examen des mesures de santé publique d'un projet de loi [...] qui doivent maintenant être discutées au Sénat »<sup>22</sup>. La désignation « santé publique » sert également à questionner la nature de la réforme. Ainsi dans *Libération*, un député estime que « certaines mesures votées sont positives; mais elles sont ambiguës. Car il n'y a pas de véritable politique de santé publique qui les sous-tend »<sup>23</sup>.

La confusion entre « alcoolisme » et « consommation » d'alcool nous amène à nous interroger sur les pratiques des adolescents : les quotidiens décrivent-ils les jeunes consommateurs comme des individus qui maîtrisent leur usage d'alcool ou comme des personnes en voie de dépendance ?

### **Les représentations des pratiques adolescentes : une carrière du boire réduite à une consommation excessive**

Nous recourons ici au concept sociologique de carrière pour analyser la performance adolescente autrement dit les pratiques des jeunes en matière d'alcoolisation. La notion de carrière, empruntée à Becker, permet de penser la performance de façon séquentielle : boire de l'alcool ne conduit pas inéluctablement à l'alcool-dépendance, il existe plusieurs types de consommation<sup>24</sup>. L'objectif de l'analyse est de voir sur quelle(s) phase(s) se focalisent les quotidiens.

A la lecture des articles, nous remarquons que tous les quotidiens reprennent les statistiques des enquêtes épidémiologiques (qui distinguent différentes modalités de consommation) mais s'approprient ces données de façon différente, ce qui participe d'une certaine représentation de l'alcoolisation<sup>25</sup>. Dans cette « représentation statistique », la performance est réduite aux verbes « boire », « consommer », « s'enivrer » ou encore « se saouler ». Nous trouvons également les termes « descendre » (*L'Humanité*), « ingurgiter » et « absorber » (*Le Figaro*). Ces expressions renvoient à la phase du « boire pour boire » - identifiée par Sophie Le Garrec - et connotent une consommation excessive, non réfléchie. Le terme de « beuverie » (*Le Figaro*, *La Croix* et *Le Monde*) a retenu notre attention et renvoie également à une consommation non contrôlée qui est sanctionnée<sup>26</sup> de façon négative les journaux. Ce lexique indique donc que certaines modalités de consommation sont socialement inadmissibles<sup>27</sup>.

---

<sup>21</sup> A l'exception d'un article du *Figaro* qui évoque un « problème de santé publique » dans un article consacré à une conférence de l'Organisation Mondiale de la Santé à Stockholm.

<sup>22</sup> *La Croix*, « Les députés font des compromis sur l'alcool », 11 mars 2009.

<sup>23</sup> *Libération*, « La loi Bachelot : un pavé de bonnes intentions », 11 mars 2009.

<sup>24</sup> Le concept de carrière est emprunté à Becker mais c'est la sociologue Sophie Le Garrec qui a pensé les pratiques d'alcoolisation adolescente à l'aune de cette notion (Le Garrec, S. (2002). *Ces ados qui « en prennent » : sociologie des consommations toxiques adolescentes*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail).

<sup>25</sup> Par exemple, *Le Figaro* privilégie les statistiques sur l'ivresse, adoptant un ton plutôt alarmiste alors que *Libération* reprend l'ensemble des indicateurs tout en précisant qu'avant un certain âge la consommation reste rare.

<sup>26</sup> Nous employons ici le terme de sanction au sens de sanction narrative dans les discours.

<sup>27</sup> Le Garrec, S. (2002). *Ces ados qui « en prennent » : sociologie des consommations toxiques adolescentes*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail. p. 129.

Quelques témoignages permettent de préciser cette représentation du boire. Il s'agit de deux articles extraits du *Monde* et du *Figaro*. Le *Monde* s'intéresse à la mise en place d'une charte alcool pour réglementer les soirées étudiantes<sup>28</sup> et se demande s'il faut « *vraiment s'alarmer des quantités d'alcool consommées dans les grandes écoles* ». Quelques témoignages se veulent rassurants. L'alcool est présenté comme facilitant le lien social et la consommation n'est pas pensée comme pouvant être pathologique. Ces témoignages permettent de construire l'image d'une jeunesse qui boit dans des contextes festifs mais la conclusion du *Monde* est moins optimiste : « *Tous disent boire très peu en famille, affirment pouvoir profiter d'une soirée "soft" et se déclarent conscients qu'il ne faut pas abuser de l'alcool. Mais la plupart admettent boire entre copains depuis déjà plusieurs années. Depuis le lycée, et parfois le collège* ». Nous pouvons ici entrevoir un rapport problématique à l'alcool dont l'usage débiterait très jeune ce que viennent confirmer des propos d'experts. Pour Patrice Huerre (psychiatre), « *"ce qui est recherché dans ce remplissage avide, ce n'est plus la relation aux autres. C'est une excitation sensorielle alliée à une prise de risque dont le principal but est de se prouver qu'on existe"* ». Il y a donc un décalage entre les propos de cet expert et les témoignages des jeunes qui n'ont pas conscience que leur consommation puisse être problématique.

Dans *Le Figaro*, la figure de l'adolescent est d'emblée construite comme celle d'un consommateur excessif. Ainsi, Aïssa (19 ans) « *se souvient de sa dernière "cuite" : "c'était mon anniversaire. J'ai dû boire une bouteille de whisky. J'étais bien, toute légère. Je riais. Je n'avais peur de rien. Je recommencerais bien"* »<sup>29</sup>. Implicitement, le quotidien souligne l'inconscience de la jeune fille qui consomme un alcool fort mais en minimise les effets. Les propos d'un animateur de groupe de prévention renforcent le caractère alarmant de la situation. Celui-ci explique que les « *"13-15 ans boivent beaucoup"* », qu'ils « *"absorbent des packs de bière jusqu'à ce qu'ils s'effondrent"* ». Il ajoute que « *"certains attendent avec impatience l'ouverture du supermarché pour faire leurs provisions. Ils boivent pour oublier leurs soucis"* ». Les adolescents dont parle cet animateur sont très jeunes et leur consommation excessive. L'allusion au supermarché suggère le besoin de combler un manque et laisse entrevoir un rapport de dépendance au produit.

Les journaux se focalisent principalement sur la phase du « *boire pour boire* » autrement dit une consommation excessive et non maîtrisée. Cela pose la question de la gestion de cette conduite : quelle prise en charge les quotidiens suggèrent-ils ?

### **Une figure des pouvoirs publics présente mais critiquée**

Donner forme à un problème implique la mise en avant de certains éléments notamment des acteurs susceptibles de le prendre en charge. Parler de « problème de santé publique » ou de médicalisation d'une conduite induit une prise en charge politique ; c'est pourquoi nous nous intéressons maintenant à la construction de la figure des pouvoirs publics dans les discours de presse. Cette figure est particulièrement présente puisque les journaux rendent compte du vote des mesures relatives à la vente d'alcool aux mineurs<sup>30</sup>. L'analyse permet de mettre au jour plusieurs thématiques communes aux journaux.

La qualification du nouveau dispositif législatif révèle un clivage entre les journaux favorables aux mesures proposées et ceux qui se montrent plus sceptiques. Par

---

<sup>28</sup> *Le Monde*, « Saouls plus vite et plus tôt », 11 mars 2007.

<sup>29</sup> *Le Figaro*, « Les jeunes boivent moins mais se saoulent plus », 12 septembre 2006.

<sup>30</sup> On compte entre 2 et 5 articles par quotidien sur le sujet à l'exception du *Monde*.

exemple, dans un éditorial, *La Croix* compare les dispositions votées à une « *côte mal taillée* »<sup>31</sup>. Le journaliste souligne la nécessité d'un travail de prévention mais cet aspect n'est pas développé. *Libération* s'interroge sur l'efficacité de l'interdit : « *peut-on vraiment construire une vraie politique de santé publique en décrétant des interdictions en série ? Qui peut sérieusement prétendre que l'on va empêcher un jeune de quinze ans de se procurer un pack de bières [...] seulement parce que c'est interdit* »<sup>32</sup>. Pour *L'Humanité*, cette loi est une « *loi anti-alcoolémie* », « *l'opposition a salué cette démarche, tout en regrettant l'absence d'une vraie politique de prévention* »<sup>33</sup>.

La confusion entre alcoolisme, alcoolisation aiguë nous a interpellés. Ainsi, nous pouvons lire dans l'exposé des motifs de la loi qu'il s'agit de « *s'attaquer au problème de l'alcoolisme chez les jeunes* »<sup>34</sup>, de « *combattre le phénomène de l'alcoolisation aiguë des adolescents* » ou encore « *la lutte contre l'ivresse des jeunes* »<sup>35</sup>, de « *lutter contre la consommation excessive d'alcool chez les jeunes* »<sup>36</sup>. *Libération* évoque le « *volet de l'alcoolisme des jeunes* »<sup>37</sup>. Le terme « *alcoolisme* » est le plus fréquent et employé comme synonyme d'« *alcoolisation aiguë* », de « *binge drinking* » ou encore d'« *ivresse* ». Cette confusion témoigne de la coexistence d'un ensemble de représentations puisque l'alcoolisme renvoie à la consommation d'alcool comme fléau tel qu'il était pensé au XIX<sup>ème</sup> siècle alors que les termes de *binge drinking* et d'alcoolisation sont plus récents et relèvent d'une terminologie médicale. L'ivresse est à la fois un indicateur épidémiologique et une représentation de sens commun. Notons que l'ensemble du lexique employé relève du champ lexical de la lutte et du combat posant les pouvoirs publics comme anti-sujet de la performance adolescente.

Enfin, les journaux pointent les difficultés à appliquer les nouvelles mesures et questionnent leur efficacité. Pour *Le Figaro*, cette interdiction « *ne sera pas simple à mettre en œuvre* » mais le quotidien se montre optimiste. Il évoque les contrôles qui seront menés dans les supermarchés<sup>38</sup>. *L'Humanité* dénonce le caractère aléatoire de ces éventuels contrôles. C'est le seul quotidien qui donne la parole à un organisme étudiant lequel regrette que « *le projet infantilise les jeunes quand l'intérêt serait de les responsabiliser* »<sup>39</sup>. Cette notion de responsabilisation apparaît également dans *Libération*. Une sociologue (Cécile Van de Velde) estime qu'« *il faudrait "responsabiliser les jeunes et les traiter en citoyens"* » car ils « *aspirent avant tout à l'indépendance* »<sup>40</sup>. *Libération* s'interroge sur l'efficacité de la loi en rappelant notamment que l'interdiction de la vente de tabac au moins de 16 ans est peu efficace. Il suggère donc par analogie qu'il en sera de même pour la vente d'alcool. L'évocation de l'échec de la politique répressive concernant l'usage de drogues permet aussi de questionner l'efficacité de l'interdiction de la vente d'alcool aux mineurs. Enfin, le journal souligne que « *l'interdiction peut aussi être facteur de transgression* »<sup>41</sup>. *La Croix* soulève aussi cette question de l'interdit à l'adolescence *via*

---

<sup>31</sup> *La Croix*, « Un verre à moitié vide », 11 mars 2009.

<sup>32</sup> *Libération*, « Prévention », 11 mars 2009.

<sup>33</sup> *L'Humanité*, « Tabac et alcool prohibés avant 18 ans », 11 mars 2009.

<sup>34</sup> *La Croix*, « La vente d'alcool aux mineurs sera bientôt interdite », 14 mai 2008

<sup>35</sup> *Le Figaro*, « L'alcool bientôt interdit de vente aux mineurs », 20 octobre 2008.

<sup>36</sup> *Le Figaro*, « Bachelot encadre la vente d'alcool pour les jeunes », 19 mars 2008.

<sup>37</sup> *Libération*, « La loi Bachelot, un pavé de bonnes intentions », 11 mars 2009

<sup>38</sup> *Le Figaro*, « Bachelot interdit la vente d'alcool aux mineurs », 14 juillet 2008 et « L'alcool bientôt interdit de vente aux mineurs », 20 octobre 2008.

<sup>39</sup> *L'Humanité*, « Pour les mineurs, le premier verre est de trop », 15 juillet 2008.

<sup>40</sup> *Libération*, « L'Etat veut que jeunesse se tasse », 11 mars 2009.

<sup>41</sup> *Libération*, « Prévention », 11 mars 2009.

les propos d'un médecin (Alain Rigaud). Celui-ci précise que « *"la communication autour de cette loi devra être intelligemment faite pour ne pas valoriser davantage l'alcool aux yeux des adolescents qui, en général, n'aiment rien de moins que de transgresser les interdits"* »<sup>42</sup>.

La figure des pouvoirs publics est principalement décrite comme celle de l'anti-sujet s'opposant aux pratiques adolescentes *via* le rempart législatif. La dimension préventive est évoquée mais jamais développée. Nous pouvons donc écrire qu'il y a un décalage entre l'objectif de santé publique énoncé dans les discours et l'absence d'une véritable réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour prévenir l'alcoolisation adolescente. Les spécificités d'une prévention destinée à la jeunesse sont quasiment occultées ce qui peut s'expliquer par le fait que la consommation d'alcool à l'adolescence n'est pas véritablement rattachée à la catégorie des troubles liés à l'adolescence, la question des facteurs déclencheurs et notamment de la souffrance psychique étant éludées par les journaux.

## Conclusion

Cette analyse des discours de la presse quotidienne consacrés à l'alcoolisation adolescente permet de conclure sur plusieurs éléments. Si les pouvoirs publics se sont bien saisis du sujet, permettant à la consommation d'alcool à l'adolescence d'être considérée comme un problème de santé publique, la production discursive des quotidiens nationaux ne reflète pas ce statut de « problème de santé publique ». La confusion alcoolisme/alcoolisation témoigne d'une coexistence, dans les représentations, d'une approche scientifique du sujet et d'une approche plus morale qui emprunte aux discours du XIX<sup>ème</sup> siècle. Pour autant, la carrière de la consommation d'alcool n'est pas réduite à la dépendance. Les quotidiens se focalisent sur la phase du « *boire pour boire* », sanctionnant cette modalité de consommation qui est, à ce titre, considéré comme une transgression sociale. La figure des pouvoirs publics est bien présente dans les discours mais dans le rôle actantiel d'anti-sujet. Si la nécessité d'une démarche préventive est évoquée, cette question n'est pas approfondie. Le peu d'importance accordée à la prévention de l'alcoolisation adolescente nous permet d'écrire que les journaux n'envisagent pas ce phénomène comme une conduite à prévenir et, en ce sens, ne co-construisent pas l'alcoolisation des jeunes comme un problème de santé publique.

---

<sup>42</sup> *La Croix*, « La vente d'alcool aux mineurs sera bientôt interdite », 14 mai 2008.

## Bibliographie

- Bailly, D. (2009). *Alcool, drogues chez les jeunes : agissons*. Paris : Odile Jacob.
- Birraux, A. (2007). Alcoolique, une identité. In P. Huerre & F. Marty (dir.), *Alcool et adolescence : jeunes en quête d'ivresse* (pp. 79-107). Paris : Albin Michel.
- Dargelos, B. (2008). *La lutte antialcoolique en France depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle*. Paris : Dalloz.
- Défenseur des enfants. (2007). *Adolescents en souffrance : plaidoyer pour une véritable prise en charge*. <http://www.defenseurdesenfants.fr/pdf/RappThem2007.pdf>.
- Delforce, B. (1996). La responsabilité sociale du journaliste : donner du sens. *Les cahiers du journalisme* (2). pp. 16-32.
- Delforce, B & Noyer, J. (1999). Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale. *Etudes de communication* (22). pp. 35-36.
- Fassin, D. (2008). *Faire de la santé publique*. Rennes : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique.
- Fassin, D. (1998). Avant-propos : les politiques de la médicalisation. In P. Aïach & D. Delanoë (dir.), *L'ère de la médicalisation* (pp. 1-13). Paris : Economica.
- Greimas, A.-J. (1983). *Du sens II : essais sémiotiques*. Paris : Le Seuil.
- Le Garrec, S. (2002). *Ces ados qui « en prennent » : sociologie des consommations toxiques adolescentes*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

## Corpus de presse

### *La Croix*

- Moreau Virginie, « Les whisky-cola veulent séduire les jeunes », *La Croix*, 02/08/96
- Sophie Laurant, « L'abus d'alcool est considéré comme une toxicomanie », *La Croix*, 17/06/99
- Laurent d'Ersu, « Plus du tiers des jeunes Européens fument », *La Croix*, 21/02/01
- Jean-Luc Poussier, « "La question qui tue", pour sauver des vies », *La Croix*, 25/01/05
- Pierre Bienvault, « La vente d'alcool aux mineurs sera bientôt interdite », *La Croix*, 14/05/08
- Pierre Bienvault, « L'interdiction de vente de tabac et d'alcool aux mineurs sera-t-elle efficace ? », *La Croix*, 11/03/09
- « Les députés font des compromis sur l'alcool », *La Croix*, 11/03/09
- « Un verre à moitié vide », *La Croix*, 11/03/09

### *Le Monde*

Laurence Follea, « Le cannabis reste la drogue illicite la plus consommée en France », *Le Monde*, 27/06/95

Henri Tincq, « L'épiscopat dénonce le lobby de l'alcool », *Le Monde*, 13/03/99

Catherine Vincent, « Saouls plus vite et plus tôt », *Le Monde*, 11/03/07

#### *Le Figaro*

Georges Suffert, « Les Français et l'alcool », *Le Figaro*, 04/11/98

Françoise Lemoine, « Le club des drogues s'agrandit », *Le Figaro*, 17/06/99

Françoise Lemoine, « L'abus régulier d'alcool est de plus en plus fréquent chez les adolescents », *Le Figaro*, 27/10/99

Marie-Laure Le Foulon, « Les jeunes Européens boivent de plus en plus », *Le Figaro*, 21/02/01

Françoise Lemoine, « Les jeunes fument de plus en plus de cannabis », *Le Figaro*, 15/04/04

Delphine Chayet, Cécilia Gabizon, « Les jeunes boivent moins mais se saoulent plus », *Le Figaro*, 12/09/06

« Bachelot encadre la vente d'alcool pour les jeunes », *Le Figaro*, 19/03/08

Christine Ducros, « Bachelot interdit la vente d'alcool aux mineurs », *Le Figaro*, 14/07/08

Delphine Chayet, « L'alcool bientôt interdit de vente aux mineurs », *Le Figaro*, 20/10/08

Delphine Chayet, « Loi Bachelot : les lobbys pro et antialcool se déchaînent », *Le Figaro*, 11/02/09

Angélique Négroni, « Le nouvel arsenal contre l'alcool et le tabac », *Le Figaro*, 11/03/09

#### *Libération*

Marie-Joëlle Gros, « Les jeunes, amateurs de plus en plus précoces du joint », *Libération*, 10/02/95

François Devinat, « Parution du rapport de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies », *Libération*, 16/12/96

« Navettes de nuit et petites cannettes », *Libération*, 22/04/02

Matthieu Ecoiffier, « A Paris, jeunes riches et alcooliques », *Libération*, 19/01/06

Ondine Millot, « Roselyne Bachelot veut mettre les mineurs au sirop et à l'eau », *Libération*, 14/07/08

Fabrice Tassel, « Plus d'alcool mais moins de joints pour les ados européens », *Libération*, 03/02/09

Véronique Soulé, « L'Etat veut que jeunesse se tasse », *Libération*, 11/03/09

Eric Favereau, « La loi Bachelot, un pavé de bonnes intentions », *Libération*, 11/03/09

Fabrice Rousselot, « Prévention », *Libération*, 11/03/09

*L'Humanité*

Donatien Schramm, « Marketing éthylique », *L'Humanité*, 21/12/95

J. P., « Les alcopops, des boissons branchées mais dangereuses », *L'Humanité*, 15/08/02

Maud Dugrand., « Tabac - 30 000 morts en France », *L'Humanité*, 20/10/03

Jacques Moran, « L'observatoire des drogues interroge les jeunes parisiens », *L'Humanité*, 19/01/06

Marie Noëlle Bertrand, « Pour les mineurs, le premier verre est de trop », *L'Humanité*, 15/07/08

S. B. , « Tabac et alcool prohibés avant 18 ans », *L'Humanité*, 11/03/09